Le voyage en Tunisie de M. Daladier

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

La visite des garnisons du désert

M. Daladier a visité aujourd'hui les garnisons du désert aux plus lointains confins de la France : Bordj le Bœuf, Bengardane, Médenine, Mareth.

La route que suivent les voitures à la sortie de Gabès traverse les Hamada, vastes plateaux rocheux entre lesquels s'étalent des vallées d'oueds asséchés. La région des Gours, buttes trapézoidales qui profilent sur le ciel leurs formes rigides de petites oasis et enfin le Djebel tunisien, d'un relief de 600 mètres, où croissent figuiers, palmiers, oliviers.

Les villageois berbères habitent parfois des habitations troglodytes creusées dans le sol autour d'une vaste cour. Les collines des Matmata, coupées de vallées, sont couvertes de magnifiques oliviers.

LA REVUE MILITAIRE D'AIN TOUNINE

Au Sud des Matmata le paysage devient plus sec, plus sauvage. Des villages semblent accrochés au flanc des falaises. C'est dans ce décor grandiose que se déroule la revue d'Ain Tounine.

Au centre d'un cirque immense, dont les bords sont de hauts rochers dentelés, une plateforme de quelque trois kilomètres se prête au défilé de troupes massées sur les monticules avoisinants. Le président Daladier et les généraux passent sur le front des troupes. Les méharistes, alignés sur une crête, devant un rideau de palmiers, les spahis, les tirailleurs sénégalais, les goumiers, forment un fond splendide à ce prestigieux spectacle.

La réception de M. Daladier

Le général Berthomet, commandant les troupes du Sud Tunisien, accueille le président du Conseil à sa descente de voiture sur le terrain de la revue. Plusieurs escadrilles de gros avions de bombardement et d'avions de chasse sillonnent le ciel, tandis que M. Daladier, après avoir salué le drapeau du 18e Tirailleurs Sénégalais, passe sur le front des troupes alignées à perte de vue.

A midi vingt, le président du Conseil revient au centre du terrain où une tente est dressée sur une plateforme. M. Daladier y prend place, ayant à ses côtés les généraux Georges et Vuillemin, MM. Erik Labonne, résident général ; Carteron, ministre plénipotentiaire délégué à la résidence ; Mielet, président de la Commission de l'armée de la Chambre ; Clapier, directeur du Cabinet du président du Conseil, et les caïds de Médenine, Bengardane et Zarzis.

Le général Blanc, commandant les troupes en Tunisie, remet solennellement plusieurs décorations à des officiers et sous-officiers. Puis le défilé commence.

Le défilé

Ce sont les méharis qui passent d'abord au trot de leurs superbes montures. Ils sont suivis des fantassins avec leurs équipages de mitrailleuses et de canon antichars. Ils défilent en colonnes par douze et leurs baïonnettes luisent au soleil sur une distance de plusieurs kilomètres. Les régiments passent interminables, donnant une magnifique impression de puissance.

L'artillerie légère, portée à dos de mulet, les chars d'assaut, les tanks défilent dans un bruit de tonnerre. Les éléments légers transportés dans des camions sont suivis des motocyclistes.

Puis c'est la fantasia des spahis qui passent dans un nuage de poussière au grand galop de leurs splendides chevaux arabes.

A 13 h. 15, le défilé est terminé. M. Daladier, tête nue, marche à la rencontre du général Berthomet qui vient le saluer. Il le félicite chaleureusement et le prie de transmettre ses félicitations aux troupes.

UNE DÉCLARATION DE M. DALADIER

M. Daladier revient ensuite parmi les caïds et s'entretient un moment avec eux, puis, réunissant autour de lui les journalistes français et étrangers, il les remercie de l'avoir suivi dans son voyage, de rendre compte objectivement de ce qu'ils voient.

« Je ne vous demande que d'être véridiques, déclare le Président du Conseil, et j'ai constaté que vous l'êtes, afin de faire connaître la France, la France métropolitaine, la France d'Outre-Mer, telles qu'elles sont. **Vous avez pu voir quel est l'attachement de toutes les populations à la France. C'est une impression réconfortante. J'y comptais, mais je ne m'attendais pas à tant d'enthousiasme.** »

Après avoir déjeuné sous les palmiers le Président du Conseil est parti pour Ben Gardane

Des centaines de tentes formant un véritable camp ont été dressées sous les palmiers d'Ain Tounine. C'est là, dans le cadre pittoresque de cette petite cité indigène perdue dans les Matmata que M. Daladier a déjeuné entouré des personnalités qui l'accompagnent.

A 15 h., le Président du Conseil est parti pour Ben Gardane.

ECHANGE DE TÉLÉGRAMMES ENTRE M. DALADIER ET LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, 4. — En quittant la Corse, le président du Conseil avait adressé au président de la République le télégramme suivant :

« Après émouvante et sereine manifestation patriotique, impressionnante autant par sa dignité que par son enthousiasme, suis chargé transmettre salut respectueux de plusieurs milliers de Corses au chef de l'Etat. »

M. Albert Lebrun y avait répondu en ces termes : « J'ai bien reçu le télégramme que vous m'avez envoyé au nom des populations de la Corse. J'y suis infiniment sensible. Les vœux de la France vous accompagnent dans votre émouvant voyage. »

Au soir de la journée de Tunis, M. Daladier a fait parvenir à M. Albert Lebrun une nouvelle adresse : « Au soir de cette prodigieuse journée, où toutes les races, toutes les croyances, toutes les classes ont manifesté avec un fervent enthousiasme leur foi en la France libérale et fière, j'ai le mandat de vous adresser, avec les hommages de Son Altesse le Bey, les sentiments de respectueux attachement des Français et des Tunisiens fraternellement unis. »

Le chef de l'Etat a adressé au président du Conseil, de passage à Gabès, la réponse suivante : « La France entière suit avec joie, confiance et fierté les étapes de votre voyage triomphal. Elle a entendu avec ferveur les paroles émouvantes de Son Altesse le Bey de Tunis, ainsi que l'écho des acclamations enthousiastes qui vous accompagnent au long de votre route. Elle trouve dans ces manifestations une preuve nouvelle et d'ailleurs superflue de la volonté irréductible de toutes ces populations de demeurer au foyer de la patrie française. »

Samedi, M. Daladier sera reçu à Orange

Orange, 4. — A son retour de Tunisie le Président Daladier s'arrêtera à Orange le samedi 7 janvier. Il sera reçu par la municipalité et par la population orangeoise qui lui réserve un accueil enthousiaste.

Le président arrivera vers 11 heures en gare d'Orange, pour repartir le soir-même, vers 18 h. Après une visite au monument aux morts, un déjeuner intime offert par la municipalité sera suivi d'une grande réception à la mairie. Le président Daladier se rendra à Avignon, à 22 heures. Il sera de retour à Paris le lendemain, à 7 heures du matin.

« L'union sacrée » des Corses

Bastia, 4. — M. De Montera, dans une lettre de remerciement à la population pour l'accueil au président Daladier écrit notamment : « Les convoitises insensées de l'étranger ont mis fin à nos dissensions et réalisé l'union sacrée de tous les Corses. »

« L'Allemagne est fidèle à l'Italie, mais se sent liée par la déclaration franco-allemande », ÉCRIT UN JOURNAL ALLEMAND

Berlin, 4. — Les journaux allemands continuent à donner du voyage de M. Daladier en Corse et en Tunisie, des relations détaillées. Ils reproduisent d'importants extraits des discours prononcés lors de la réception du président du Conseil français et où sont soulignés les sentiments de fidélité qui animent la population tunisienne à l'égard de la France. Ils mentionnent, enfin les démonstrations chaleureuses auxquelles s'est livrée la foule sur le passage du cortège officiel.

Les organes berlinois sont, en général avares de commentaires et se bornent à reproduire d'importants extraits de la presse italienne.

La presse de province se montre un peu moins réservée. La « Koelnische Zeitung » souligne le caractère stratégique des revendications italiennes sur la Corse. « Le problème racial de la Corse ajoute-t-elle, se révèle donc comme un problème d'ordre stratégique. »

Le « Général Anzeiger de Lubeck » écrit d'autre part, au sujet des prétentions italiennes sur le canal de Suez et sur Djibouti : « Lorsque les aspirations italiennes se concentrent sur ces points, la France envoie un bataillon de Sénégalais pour bien montrer que la France ne cèdera pas un pouce de territoire. C'est le point de vue de M. Daladier, et il le manifeste par son voyage. Mais ce voyage montre, en même temps qu'au fond la France sait que ce ne sont pas les traités qui joueront un rôle si l'on veut aboutir à un éclaircissement des relations franco-italiennes mais que deux puissances fortes doivent négocier et trouver une voie. »

Enfin l' « Ostdeutsche Morgenpost » écrit : « Ce n'est pas seulement à Rome et à Paris que le voyage de M. Daladier est suivi avec intérêt, mais aussi dans les Etats qui sont intéressés au maintien des rapports pacifiques internationaux. Parmi ceux-ci se trouve l'Allemagne qui, naturellement, est fidèle à l'Italie, mais qui, en même temps se sent liée par la récente déclaration de paix franco-allemande. »

La presse italienne s'en prend à l'attitude des journaux anglais

Rome, 4. — La presse italienne qui reprochait hier à la radio britannique de donner trop d'importance au voyage de M. Daladier en Corse et en Afrique du Nord française, s'en prend, aujourd'hui, à la presse anglaise.

« Les journaux de gauche — passivement suivis aussi par les autres organes de presse britanniques — écrit le « Piccolo », se laissent aller à de puériles explosions de joie en s'illusionnant peut-être de ce que les gestes peu héroïques de M. Daladier et les prétendues manifestations organisées par la police française (sic) soient suffisants à arrêter le cours inexorable de l'histoire.

» Mais si cela est — malheureusement — le langage de nombreux journaux, les cercles les plus représentatifs de la City, qui voient dans les provocations françaises un élément de désordre supplémentaire se montrent moins approbateurs. »

IL EST PEU PROBABLE que la Conférence sur la Palestine puisse se réunir à Londres, le 18 Janvier

On pense plutôt que ses travaux s'ouvriront au cours de la dernière semaine du mois

Londres, 4. — Les milieux autorisés britanniques se refusent à confirmer, comme à démentir, les informations du Caire, selon lesquelles la conférence de Londres sur la Palestine se réunirait le 18 janvier, sous la présidence de M. Chamberlain.

Selon les renseignements recueillis dans les cercles arabes de Londres, il est cependant assez douteux qu'elle puisse se réunir à une date aussi rapprochée, étant donné que la délégation palestinienne n'est pas encore constituée.

Le haut comité arabe se réunira à Beyrouth, dès que les membres, revenant des Seychelles, où ils avaient été déportés et qui sont actuellement au Caire, seront arrivés dans la capitale libanaise. C'est alors seulement que pourra se faire le choix des délégués. Il semble douteux que ces derniers, qui devront recevoir l'agrément du gouvernement de la Grande-Bretagne sous forme d'une invitation à venir à Londres, puissent arriver dans cette ville assez tôt pour que la conférence s'ouvre avant la dernière semaine de janvier.

Les bureaux gouvernementaux de Beersheba ont été incendiés

On mande de Jérusalem à Reuter Londres : Les bureaux gouvernementaux de Beersheba ont été incendiés. Les dégâts sont considérables.

DES BANDITS DÉVALISENT UNE BIJOUTERIE DE BORDEAUX ET S'ENFUIENT DANS UNE AUTO VOLÉE

Bordeaux, 4. — Hier soir, à 20 h., des bandits ont brisé à coups de pierres la devanture d'une bijouterie et se sont emparés de bijoux qui s'y trouvaient. Leur coup fait, ils ont pris la fuite dans une automobile appartenant à un avoué bordelais et qu'ils avaient volé deux heures auparavant devant son étude. La Sûreté enquête. Le montant du vol n'a pu encore être établi.

2.500 MINEURS ANGLAIS SE SONT MIS EN GRÈVE

Londres, 4. — Deux mille cinq cents mineurs travaillant au puits de mine de Betteshanger, près de Deal, font grève depuis hier soir.

On ne précise pas la raison de ce mouvement, mais la direction déclare ce matin qu'elle refuse de négocier avec les hommes tant qu'ils n'auront pas repris le travail.

LE DISCOURS DU PRÉSIDENT ROOSEVELT

Washington, 4. — Voici le texte du discours prononcé par M. Roosevelt à l'ouverture du Congrès :

« J'ai à plusieurs reprises prévenu le Congrès de la confusion qui règne à l'étranger et du besoin qu'il y a à mettre de l'ordre dans notre propre maison, en raison des signes de tempête qui viennent d'outre-mer. Au moment où s'ouvre le 76e Congrès, il est nécessaire de donner un nouvel avertissement.

» **La guerre qui menaçait d'envelopper le monde a été évitée. Mais il est de plus en plus clair que le maintien de la paix n'est pas assuré. Tout autour de nous, des guerres militaires et économiques non déclarées font rage. La course aux armements militaires et économiques devient de plus en plus fatale.** Tout autour de nous, des menaces de nouvelles agressions militaires et économiques s'élèvent.

Les principales institutions sociales sont menacées

Des tempêtes venant de l'étranger menacent directement les trois institutions indispensables aux Américains d'aujourd'hui comme toujours.

La première est la religion. C'est la source des deux autres : la démocratie et la bonne foi internationale.

Dans la civilisation moderne, ces trois institutions : religion, démocratie et bonne foi internationale se complètent mutuellement. Où la liberté de la religion a été attaquée, l'attaque est venue de sources opposées à la démocratie. Où la démocratie a été renversée, la liberté de conscience a disparu. Où la religion et la démocratie se sont évanouies, la bonne foi et la raison dans les affaires internationales ont ouvert la route à l'ambition démesurée et à la force brutale.

Les Etats-Unis rejettent un tel ordre social

L'ordre social qui rejette la religion, la démocratie et la bonne foi internationale ne peut admettre dans son sein les idéaux de paix. Les Etats-Unis rejettent un tel ordre social et conservent leur foi ancienne.

Il vient un temps où les hommes doivent s'apprêter à défendre, non seulement leurs foyers, mais aussi les principes de foi et d'humanité sur lesquels sont construits leurs églises, leurs gouvernements et leur civilisation. La défense de la religion, de la démocratie et de la bonne foi internationale est une même lutte. Pour sauver l'une, nous devons maintenant nous décider à sauver les autres.

Nous protégerons notre hémisphère contre toutes les attaques

Nous savons ce qui adviendrait de nous aux Etats-Unis si les nouvelles philosophies de force dominaient les autres Continents et envahissaient le Monde. Il est donc heureux que dans notre hémisphère nous ayons un idéal commun de gouvernement démocratique, une grande diversité de ressources et de peuples agissant dans la paix et le respect mutuel. **Cet hémisphère, cette paix et cet idéal nous nous proposons dans la part qui nous échoit de les protéger contre toutes les attaques.** Notre peuple et nos ressources sont engagées pour assurer cette protection et aucun Américain ne recule devant cette décision.

Cela ne signifie pas que les Républiques américaines se dissocient des nations des autres Continents. Cela ne signifie pas que les Amériques se dressent contre le reste du Monde.

Nous autres, en tant qu'une de ces Républiques, nous réitérons notre volonté d'aider la cause de la paix. Nous maintenons notre offre historique de discuter avec les autres nations les moyens d'arrêter l'agression et la course aux armements et de faire renaître le commerce.

Il faut préparer la défense en temps voulu

Mais le monde est devenu si petit et les armes offensives si rapides qu'aucune nation ne peut être assurée de paix tant qu'une seule autre nation refuse de régler ses différends à une table de négociations. Si un gouvernement armé jusqu'aux dents s'attache à une politique de force, les armes défensives deviennent la seule sécurité.

Dans nos rapports avec l'extérieur, nous avons appris ce qu'il ne faut pas faire. Des guerres nouvelles, nous avons appris ce que nous devons faire. Nous avons appris qu'il faut préparer l'action effective de la défense en temps voulu et que les distances d'où peuvent partir les attaques sont complètement différentes de ce qu'elles étaient il y a vingt ans. Nous avons appris qu'on ne peut garantir la sécurité en armant après le déclenchement de l'attaque, parce que l'offensive se fait à plus longue portée et plus rapidement qu'autrefois.

Les démocrates ne peuvent laisser passer les agressions contre les nations sœurs

Nous avons appris que longtemps avant l'ouverture de toutes hostilités militaires l'agression commence par des préliminaires, sous forme de propagande, de pénétration subventionnée, de relâchement des liens unissant les hommes de bonne volonté, de stimulation de préjugés et d'excitation à la discorde.

Nous avons appris que les démocraties du monde qui croient en Dieu et observent la sainteté des traités et la bonne foi dans leurs relations avec les autres nations ne peuvent courir le risque d'être indifférentes à la violation du droit, où qu'elle se produise. Elles ne peuvent laisser passer sans protestation effective les actes d'agression contre les nations sœurs, actes qui, automatiquement, nous minent tous.

La guerre n'est pas le seul moyen d'imposer le respect des opinions

Evidemment, des démocraties doivent s'avancer dans un sens pratique et pacifique. Mais **le simple fait que nous déclinions à bon droit d'intervenir par les armes pour empêcher des actes d'agression, ne signifie pas que nous ne devons pas agir comme s'il n'y avait pas d'agression du tout. Les mots peuvent être futiles, mais la guerre n'est pas le seul moyen d'imposer le respect décent des opinions de l'humanité. Il y a beaucoup de méthodes pour faire comprendre aux gouvernements agresseurs les sentiments collectifs de nos peuples. Le moins que nous puissions faire, c'est d'éviter toute action ou toute abstention dans l'action, qui pourra encourager, aider ou renforcer un agresseur.**

La neutralité peut aider l'adversaire

Nous avons appris quand nous essayons délibérément de légiférer sur la neutralité que **nos lois de neutralité peuvent agir inégalement et injustement. Elles peuvent même donner une véritable aide à l'agresseur et la dénier à sa victime.** L'instinct de conservation devrait nous avertir que nous ne devrions pas permettre que cet état de choses continue.

Nous avons appris quelque chose d'autre : la vieille, vieille leçon que la probabilité d'une attaque est grandement diminuée par la certitude d'une défense toujours prête. Depuis 1931, des événements d'une importance capitale se sont succédés avec la rapidité de l'éclair. Pendant ces huit années, beaucoup parmi nous se sont raccrochés à l'espoir que l'honnêteté fondamentale de l'humanité protégerait ceux qui ne sont pas préparés mais qui montrèrent leur confiance innée dans cette humanité. Aujourd'hui, nous sommes tous plus sages et plus tristes.

Une politique générale de défense

M. Roosevelt propose ensuite une politique générale de défense.

« **D'abord**, dit-il, **nous devons posséder des forces armées et des défenses suffisantes pour repousser de soudaines attaques contre les points stratégiques essentiels, maintenir la résistance et faciliter la victoire finale.**

» **2° Nous devons avoir des organisations défensives pouvant être développées rapidement et satisfaire à tous les besoins sans danger d'être brisées par les attaques ennemies.** »

Le président annonce un prochain message de défense qu'il enverra au congrès et fait appel à l'union de tous les Américains.

M. Roosevelt a poursuivi son discours en étudiant la politique intérieure des Etats-Unis.

Les chômeurs de Londres ont renouvelé hier leur manifestation avec le fameux cercueil

Ils ont tenté de pénétrer dans l'Office d'assistance aux chômeurs, mais la police les en a empêchés

Londres, 4. — Plus de cent membres du mouvement national des chômeurs ont renouvelé aujourd'hui, devant le siège de l'office d'assistance aux chômeurs leur manifestation de Downing Street. Ils ont tenté de pénétrer dans l'immeuble avec leur fameux cercueil et en ont été empêchés par la police.

Peu après, un défilé a été organisé le long de Millbank (quai de la Tamise, dans le sud-ouest de Londres où se trouve le siège de l'office).

Chaque participant portant une grande pancarte avec des « slogans » tels que « Restez bien portants et actifs avec 15 shillings par semaine », parodiant ainsi la campagne de propagande des services d'éducation physique du gouvernement.

Les chômeurs, après avoir défilé le long de Millbank, ont traversé le pont de Lambeth et arrêté la circulation. La police les a dispersés devant la Chambre des Lords.

Les chômeurs ont défilé dans les rues de Brighton et leur chef, arrêté, a dû être relâché sous la menace des manifestants d'envahir le poste de police

Londres, 4. — Une cinquantaine de chômeurs ont manifesté aujourd'hui à Brighton. Ils ont défilé dans les rues de la ville en portant des bannières et en criant en cadence : « Nous voulons du travail » et « Chamberlain doit s'en aller ».

Des policemen ayant arrêté leur chef, M. Anton Miles, récemment revenu d'Espagne où il combattait dans les rangs républicains, les manifestants se sont rassemblés devant le poste de police et ont menacé d'entrer de force si M. Miles n'était pas libéré avant dix minutes.

Au bout de huit minutes, les policiers ont relâché leur prisonnier cependant qu'un autre « leader » haranguant une foule d'une centaine de personnes qui avaient soutenu la manifestation, annonçait que de nombreuses démonstrations analogues allaient être organisées à Brighton, par le mouvement national des chômeurs.

« Quelque chose doit être fait, a-t-il déclaré et si nous sommes arrêtés, il y a en ville 7.000 de nos camarades qui prendront notre suite. »

Les souverains anglais partiront le 8 Mai pour l'Amérique

Ils rentreront en Angleterre le 22 juin

Londres, 4. — Un communiqué officiel a été publié, hier soir, sur la visite des souverains britanniques en Amérique. Le roi et la reine quitteront Portsmouth à bord du « Repulse » le 8 mai et seront de retour dans ce même port, le 22 juin. Leurs Majestés passeront les journées des 8, 9, 10 et 11 juin, aux Etats-Unis d'Amérique.

Une pluie de gros lots dans le NORD !

C'est par milliers que les lots ont été gagnés à la **Banque M. ROY** qui a payé hier jeudi, aux heureux gagnants, le 4e lot de 500.000 francs de la 14e tranche. **Pourquoi pas à vous au tirage du 15 ?**

PARIS, SANS CINÉMA

Paris, 4. — Paris est depuis ce matin sans cinémas. La nouvelle est officielle et la décision de fermeture en guise de protestation contre la taxe supplémentaire que vient de voter le Conseil municipal a été entérinée ce matin au Palais des Fêtes de la rue Saint-Martin, au cours d'une réunion générale extraordinaire des directeurs de cinéma.

La séance était présidée par M. Lussiez, président du Syndicat des directeurs de théâtres cinématographiques, assisté de MM. de Vanloo, président de la commission mixte du prix des places ; Klarsfeid et Metayer, président et vice-président de la Chambre syndicale des distributeurs ; Lourau, président de la chambre syndicale des producteurs ; Cholat, président de la Confédération générale de la cinématographie, et Van Casenave, représentant les directeurs des salles de spectacle cinématographique de **Lille**, Marseille, Lyon, Bordeaux, etc. : Hesse, directeur des circuits Pathé, et Jay, directeur des circuits Gaumont.

Trois cents directeurs de cinémas parisiens emplissaient la salle de la rue Saint-Martin, quand, à 10 h., M. Lussiez ouvrit la séance. L'assemblée entendit l'historique du conflit puis la discussion des arguments de M. Puech, rapporteur du budget du Conseil municipal, qui vient de voter la nouvelle taxe immédiatement applicable et qui est de l'ordre de 15 %. Ainsi, une salle parisienne de quartier se trouverait du fait de cette mesure, grevée d'un supplément de taxes de 280.000 à 300.000 fr. par an. M. Lussiez a souligné que, contrairement à la loi, la taxe municipale a frappé uniquement les spectacles cinématographiques et annoncé le dépôt d'un recours devant le Conseil d'Etat.

Il a conclu en affirmant qu'aucune exploitation n'était désormais viable. Nous prenons nos responsabilités. Le bloc du cinéma est constitué. Nous fermons nos portes, plutôt que de faire faillite.

Ordre serait donné à toutes les salles de France de fermer leurs portes...

Si au bout d'une semaine aucune solution acceptable n'est intervenue, les cinémas de banlieue fermeront à leur tour et si au bout de quinze jours aucun arrangement n'a eu lieu ordre sera donné à toutes les salles de France de fermer leurs portes.

L'assemblée, debout, a approuvé la décision prise et a décidé que les employés seront payés par la Caisse de solidarité.

Vers midi, chaque directeur s'en alla portant sous son bras l'affiche qu'il va apposer à la porte de son établissement, informant le public de la fermeture.

Une seule dérogation a été autorisée en faveur d'un célèbre établissement de la place Blanche, dont une partie importante du programme est constituée par du music-hall. Et ainsi, à partir de midi, Paris fut sans cinémas. Les éclairages au néon n'annonçaient plus les titres des films. L'activité parisienne fut sensiblement modifiée.

Une note officielle du Conseil municipal de Paris

Mais, dès 16 h., des pourparlers sont engagés avec les Pouvoirs Publics. Une solution favorable au conflit ne semble pas impossible à trouver. En attendant, le Président du Conseil municipal fait connaître dans une note officielle à la population l'incidence de la taxe municipale sur les cinémas, en affirmant que les directeurs émettent la prétention injustifiée de faire supporter la totalité de la charge nouvelle au public. D'après la note, en contradiction avec les calculs du Syndicat des directeurs de théâtres cinématographiques, il résulte que l'augmentation du prix des places pour les petits cinémas serait de 5 % pour les moyens de 9 % et pour les cinémas importants de 11 à 13 % ; de nouveaux calculs établissent qu'une place de 5 fr. serait ainsi portée à 5 fr. 25, tandis qu'une place de 20 fr. serait portée à 22 francs.

Protestation du Bureau de la Fédération du Spectacle

Paris, 4. — Le Bureau de la Fédération du Spectacle, assisté des délégués de tous les syndicats ouvriers de l'industrie cinématographique, a tenu ce matin une réunion à son siège, 213, rue Lafayette.

A l'issue de cette réunion qui s'est poursuivie tardivement, un communiqué a été lu aux représentants de la Presse, dans lequel le Bureau de la Fédération indique :

« Qu'après un examen approfondi de la situation créée par la décision unilatérale des directeurs de salles d'exploitation cinématographique, il proteste une fois de plus contre toute décision des Pouvoirs Publics touchant l'industrie si complexe et délicate du spectacle, prise sans étude préalable suffisante et sans consultation des éléments professionnels, compétents, patronaux et ouvriers ;

» Le Bureau confirme la position traditionnelle de la Fédération du Spectacle vis-à-vis des taxes particulières à cette industrie qui faussent les bases mêmes du développement de l'industrie du spectacle dont l'intérêt est cependant capital pour notre pays ;

» Précise toutefois à nouveau que toute mesure d'allègement doit profiter à tous et non à quelques-uns ;

» Affirme cependant que la question des taxes si importante qu'elle soit, n'est qu'un élément du problème général dont la solution est urgente ;

» Rappelle que les organisations ouvrières du Spectacle n'ont cessé de réclamer cette solution par la voie d'un statut du Cinéma ;

» Rappelle les réticences de l'organisation patronale cinématographique vis-à-vis des efforts faits en vue de ce statut qui leur eut sans doute évité un conflit grave, lésant les intérêts des travailleurs et les leurs propres, l'absence de toute consultation des organisations de travailleurs ne permet pas au Bureau fédéral de prendre une responsabilité directe dans le déroulement du conflit actuel, mais il invite les syndicats intéressés à prendre d'urgence toutes dispositions utiles à la sauvegarde des intérêts immédiats de leurs membres suivant les directives fédérales ;

» Décide de saisir les ministres intéressés, le Conseil municipal des conséquences graves pour les intérêts ouvriers tant de la production que de la distribution et de l'exploitation cinématographiques du conflit actuel et de ses suites possibles ;

» Renouvelle l'expression de sa volonté de s'associer à tout effort ayant pour but l'organisation et la défense du Cinéma français. »

Un meeting d'information aura lieu aujourd'hui

Paris, 4. — Demain matin, un meeting d'information réunira à la Bourse du Travail, les travailleurs de l'exploitation cinématographique.

EN EXTRÊME-ORIENT

Tokio, 4. — Le prince Konoye a remis à 11 h. 30 la démission collective du cabinet. A 10 heures, les ministres s'étaient rendus au palais pour la cérémonie traditionnelle de l'inauguration de la nouvelle année politique. Ils s'étaient réunis ensuite en conseil à la résidence officielle du prince Konoye et avaient décidé de démissionner.

Dans une note distribuée à la presse, le prince Konoye déclare :

« Je suis convaincu de la nécessité de renforcer la confiance de la nation en instaurant une nouvelle politique dans un nouveau cabinet. »

Puis le prince explique les raisons de sa démission.

Les principales raisons de la crise

Les milieux bien informés prévoient que le prince Konoye n'acceptera aucun poste officiel, contrairement aux espoirs conservés jusqu'à présent par son entourage, et certains milieux de l'armée qui faisaient campagne en sa faveur, pour remplacer à la présidence du conseil privé M. Hiranuma, si celui-ci prenait la direction du gouvernement.

Les milieux politiques définissent ainsi les principales raisons de la crise :

1° La droite et l'armée demandent un cabinet plus énergique, leur garantissant que les conditions de paix énoncées le 22 décembre ne permettront pas aux modérés de régler l'affaire chinoise par un compromis équivalent à un recul du Japon ;

2° La droite et les militaires réclament une politique rigoureuse à l'égard des puissances étrangères et de la Russie.

3° Les modérés et les nationalistes sont opposés sur un système politique totalitaire inspiré de celui des Etats fascistes.

LE BARON HIRANUMA reçoit l'ordre de former le Cabinet

Tokio, 4. — A 21 h. 45 (heure du Japon), le baron Hiranuma a été appelé au palais et a reçu de l'Empereur l'ordre de former le cabinet. M. Kurahei Yuasa, garde du Sceau privé, avait été consulté à Okitsu le prince Saionji au sujet de la concession du prince Konoye.

Vive surprise à Berlin

Berlin, 4. — La nouvelle de la démission du cabinet Konoye a provoqué ici une vive surprise.

Toutefois, la nomination probable de M. Hiranuma comme premier ministre est interprétée comme visant à une concentration plus grande encore des énergies pour atteindre les grands buts de la politique japonaise.

LA NOUVELLE NOTE Nord-Américaine

Tokio, 4. — On publie la nouvelle note Nord-Américaine remise le 30 décembre par l'ambassadeur des U. S. A. **Ce très long document refuse de reconnaître au Japon une situation spéciale en Extrême-Orient. La note se déclare prête à étudier avec le Japon une révision du principe de la porte ouverte en Chine.**

LA DÉNONCIATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES DANS LES MINES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

En vertu de l'article 10 du décret-loi du 12 novembre 1938, aux termes duquel les conventions collectives ne peuvent avoir pour effet de provoquer une diminution du rendement, les patrons firent part de leur décision de considérer comme nulles un certain nombre de dispositions des conventions en vigueur.

Voici le procès-verbal qui a été communiqué à l'issue de l'entrevue :

Le procès-verbal de l'entrevue

« Les représentants des Syndicats d'ouvriers mineurs d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais et ceux des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, à l'exception des Houillères du Bassin d'Anzin, se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Douai le 4 janvier, à 15 h., à l'effet d'examiner les conséquences du décret-loi du 12 novembre 1938, en particulier dans ses dispositions concernant le rendement.

» En application de l'article 10 de ce décret-loi, les représentants patronaux ont déclaré qu'ils considèrent comme nulles et de nul effet les dispositions ci-après des Conventions collectives :

Convention du 10 juin 1936 :

§ 4 — Salaire minimum ;
§ 5 — Déclassements ;
§ 6 — Chronométrage ;
§ 7 — Billet de compte collectif ;

Convention du 14 décembre 1936 (Barème de salaires des ouvriers de la surface) :

§ 4 — Avancement à l'ancienneté des ouvriers qualifiés de métier.

Convention du 25 avril 1936 :

§ 2 — Avancement automatique des ouvriers classés ;
§ 9 — Heures en bas.

» Les représentants ouvriers prennent acte de la déclaration patronale, se réservent d'examiner la situation en résultant et feront connaître prochainement leur position.

» Fait à Douai, le 4 janvier 1939. »

Les représentants des syndicats ouvriers du Pas-de-Calais, d'Anzin et du Nord se réuniront en Congrès régional le 9 janvier à Douai, pour fixer leur position.

En faveur des ouvriers polonais menacés d'expulsion

Une délégation des trois syndicats ouvriers se rendra au Ministère de l'Intérieur pour intervenir en faveur des ouvriers Polonais menacés d'expulsion, à la suite des faits de grève du 30 novembre.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 5 janvier 1939. — 5e jour de l'année. — Soleil : lever à 7 h. 46 ; coucher à 16 h. 06. — Lune : lever à 16 h. 12 ; coucher à 6 h. 50. — Sainte du jour : Sainte Amélie.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 4 janvier, à 17 h. 45 : Baromètre : 747 m/m 4 ; baisse depuis la veille, à 18 h. : 9 m/m 4. — Thermomètre : fronde, 5° ; minima, 0° ; maxima, 5°. — Etat hygrométrique : 94. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : 1 m/m 1. — Direction du vent : Sud-Ouest ; force : modérée. — Direction des nuages : Sud-Ouest. — Etat du Ciel : très nuageux, quelques étoiles.

Prévisions pour la journée d'aujourd'hui : un peu froid, brumeux.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Temps à giboulées, éclaircies passagères, améliorations progressives mais temporaires demain soir ; vent du secteur Ouest, modéré, avec rafales de Nord-Ouest. Le minimum de température sera en légère baisse par rapport à celui de la veille.

DEUIL. — Nous apprenons avec la plus vive émotion la mort de Mme Georges DESPLANQUE, née Octavie DELBECQUE, décorée de la médaille d'argent de la Famille Française, décédée à Lambersart le 4 janvier 1939, dans sa 74e année.

La défunte était la mère de notre excellent et dévoué collaborateur et ami, M. Georges Desplanque, rédacteur principal de notre journal à Lens, et la grand'mère de notre autre collaborateur, M. Georges Desplanque, employé à la photogravure.

Nous les prions tous deux, ainsi que leur famille, de bien vouloir trouver ici l'expression de notre très vive et douloureuse sympathie.

Les funérailles auront lieu samedi prochain 7 janvier, à 8 heures, à Lambersart. Réunion Avenue Becquart, 244, à 8 h. 45.

JEUX D'ESPRIT pour s'amuser en famille...

LA ROUE QUI TOURNE

Soit, à titre d'exemple, le groupe des personnalités suivantes : César, Henri IV, Wallenstein, Marat, Paul-Louis Courier, Abraham Lincoln, Sadi Carnot, Mac Kinley, Paul Doumer.

Ce qui rapproche ces hommes si divers, ce qui établit entre eux un lien de parenté, c'est leur fin brutale : tous sont morts assassinés.

D'après ce qui précède, étant donné la liste ci-dessous de sept autres célébrités universellement connues, nous prions nos lecteurs de nous indiquer l'analogie qui nous a permis de les réunir.

Le peintre et sculpteur italien MICHEL-ANGE ; le grand poète dramatique anglais SHAKESPEARE ; le peintre français Eustache LE SUEUR ; le poète comique français REGNARD ; le littérateur anglais JOHNSON ; le violoniste italien PAGANINI ; le romancier français Emile ZOLA.

— Vous trouverez — la réponse plus loin

A PARIS

DEUX MALFAITEURS originaires de Lille attaquent et dévalisent un ouvrier agricole qui venait de toucher un héritage

Les deux individus, sortis de la prison de Loos depuis environ un mois, ont été arrêtés

Paris, 4. — Le 29 décembre dernier, un ouvrier agricole, M. Fernand Sergent, soixante-deux ans, demeurant à Isy (Loiret), était venu à Paris pour recueillir chez un notaire du boulevard Saint-Germain l'héritage de son père et de son frère, s'élevant à une vingtaine de mille francs. En possession de son héritage, M. Sergent se rendit à nouveau à la gare d'Orsay pour regagner son domicile, mais en cours de route il fit la connaissance de deux individus, dont l'un se donna comme commissaire de police chargé des loisirs dirigés, qui lui proposèrent de lui faire visiter la capitale.

L'ouvrier agricole accepta et, après plusieurs stations chez les marchands de vin, ils arrivèrent rue Vieille-du-Temple, où le malheureux fut assailli et dévalisé par ses compagnons de rencontre. M. Sergent fut retrouvé, le lendemain matin, inanimé devant le N° 48 de la rue Vieille-du-Temple, où il reçut les soins que nécessitait son état, et une enquête fut ouverte par la police judiciaire.

Après de nombreuses recherches, les inspecteurs de la police furent mis en éveil par les dépenses exagérées de deux individus. Arrêtés et conduits au Quai des Orfèvres, ceux-ci déclinèrent leur identité : Charles Spill, 26 ans, originaire de **Lille**, demeurant, 25, rue Quincampoix, six fois condamné, et Michel Lévesque, 30 ans, également originaire de **Lille**, sans domicile fixe, dix-neuf fois condamné.

Tout d'abord, ils nièrent être les auteurs de l'agression commise sur M. Sergent, mais ils finirent par avouer et déclarèrent qu'ils étaient sortis de la prison de **Loos** depuis un mois environ, et qu'ils avaient vendu la montre de l'ouvrier à un bijoutier, chez qui elle fut effectivement retrouvée.

Une perquisition opérée par M. Badin, commissaire principal à la police judiciaire, au domicile de Spill, a permis de retrouver dans une paillasse une somme de 6.000 francs. Les deux malfaiteurs ont été écroués à la Santé.

LÉGION D'HONNEUR

Paris, 4. — Sont promus ou nommés au titre du ministère de la Santé publique :

Au grade d'officier : M. Régis Barbary, inspecteur général adjoint des services de l'Enfance au ministère de la Santé publique à Paris ; Mme Barrot, en religion Sœur Louise, supérieure de l'hôpital civil de Nancy, directrice de l'école régionale d'infirmières, etc.

Au grade de chevalier : Mme Carmichael, née Seydoux, présidente de la Mutualité maternelle et infantile de la Somme, à Ailly-sur-Somme ; M. Joseph Fournier, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Valenciennes ; M. Charles Riethmuller, directeur de l'hôpital St-Antoine, à Paris ; Mme Roch, née Perrin, mère de famille nombreuse, à Varmonzey (Vosges) ; M. Yaer Solomon, docteur en médecine, médecin radiologiste de l'hôpital St-Antoine à Paris, etc.

« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX